

EXTRAIT du REGISTRE  
 des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
 SÉANCE du 7 JUILLET 2022

Convocation du ----- 30 juin 2022  
 Nombre de Conseillers en exercice ----- 29  
 Nombre de Conseillers présents ----- 24  
 Nombre de votants ----- 29

N° de l'acte : 220707D007  
 Classification : 7.1.3 – Décisions modificatives

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGNÉ se sont réunis, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents :**

M. PERRION - Mme CORDIER - M. ROBIN - Mme FEUILLÂTRE - M. BLAISE - Mme PRONO - M. BOURGET - Mme ROZÉ - M. FAGARD  
 Mme BÉRIHAULT - M. LERAY - Mme CAIVEAU - M. BESNARD - Mme SIDDI - M. GROIZEAU - M. HÉAS - M. LEBRETON - Mme DEVAIS  
 Mme VASSAULT DUVAL - M. NIEL - Mme GAULT - M. ROUSSEAU - Mme JOURDON - M. TOURNEFIER.

**Étaient absents excusés :**

M. KERLOC'H (pouvoir à M. le Maire) - Mme MENET (pouvoir à Mme BÉRIHAULT) - Mme BOILÈVE (pouvoir à Mme JOURDON)  
 Mme BRIHAULT (pouvoir à M. NIEL) - M. MATHÉ (pouvoir à M. BOURGET).

**Secrétaire de séance :** Mme JOURDON

**BUDGET 2022 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL »**

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le projet de décision modificative n° 1 pour le budget annexe « Espace culturel » proposé par la commission des finances.

**BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

article	fonction	libellé	montant en €
<b>DEPENSES</b>			
<b>011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>			<b>900</b>
6042	33	achat de prestations de service	-1 000
60623	33	alimentation	400
6132	33	locations immobilières	200
6237	33	publications	1 300
<b>012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>			<b>2 350</b>
64131	33	personnel non titulaire	1 000
6451	33	cotisations URSSAF	150
6458	33	cotisations aux autres organismes sociaux	1 200
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>700</b>
6518	33	redevances droits d'auteur	700
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>50</b>
673	33	titres annulés	50
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>4 000</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES</b>			<b>500</b>
7062	33	billetterie	500
<b>74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>			<b>3 500</b>
7478	33	participations autres organismes	3 500
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>4 000</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision n° 1 pour le budget annexe « Espace culturel » 2022.

Envoyé en préfecture le 15/07/2022  
Reçu en préfecture le 15/07/2022  
Affiché le 15/07/2022  
ID : 044-214400822-20220707-220707D007-BF



Pour extrait conforme.

Le Conseiller régional - Maire,



Maurice PERRION